

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2018

Avis public est donné par la soussignée aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 seront déposés devant le Conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry lors de la séance ordinaire du 15 mai 2019 à 19h00. La séance se tiendra au siège social de la MRC de Beauharnois-Salaberry, situé au 2 rue Ellice à Beauharnois.

Donné à Beauharnois, ce neuvième (9^e) jour du mois de mai de l'an deux mil dix-neuf (2019).



Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et secrétaire-trésorière